

rannique , elles pourroient bien retourner dans les Pays-Bas Autrichiens.

## ARTICLE II.

*Contenant ce qui s'est passé de plus considérable en FRANCE, depuis le mois dernier.*

**L**A Cour est à *Fontainebleau*, & il s'y tient de fréquens Conseils sur les mesures que le Roi a résolu de prendre par rapport aux affaires générales. Celles du Roi de Sardaigne ayant été examinées en particulier, l'on en tire augure qu'on fera à ce Prince, conjointement avec l'Espagne, des offres pour le faire changer de parti, ou pour qu'il garde simplement la neutralité. Un Courier arrivé de *Madrid* avec des dépêches concernant cet objet, y a été renvoyé avec l'avis du Ministère; & avant l'expédition de ce Courier, on avoit jugé à propos d'envoyer à *Lyon* le Marquis d'Argenson, fils du Ministre & Secrétaire d'Etat des affaires étrangères, pour se rendre en *Italie*, & de-là, comme on le croit, à *Turin*, afin d'y exécuter une Commission auprès de Sa Maj. Sardaignoise, relative à l'article dont il est question. Mais le tems nous apprendra si l'on a pensé juste à cet égard; & si d'un autre côté ce qui est répandu dans le public de ce grand secours auquel le Roi seroit passer la mer, en faveur du Prince Charles-Edouard Stuard, fils aîné du Chevalier de St. George, porte sur quelques fondemens. Car tout ce qui paroît à la Cour des affaires présentes d'*Ecosse*, c'est qu'elles y ont occasionné sur la fin d'Octobre deux grandes conférences, auxquelles le Lord Marshall a été invité, de même que Mr. O Brian, Ministre du Chevalier